



**Concours d'accès au Master
« Archéologie préhistorique »
de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
(Année universitaire 2019-2020)
Vendredi 20 septembre 2019**

L'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (INSAP) organise, le **vendredi 20 septembre 2019**, à partir de 8h30 un concours d'accès au Master d'« Archéologie préhistorique ». Les dossiers de candidature doivent être déposés, **via le portail de l'institut**, du **31 juillet au 13 septembre 2019**. Le Master est ouvert aux titulaires du diplôme du cycle fondamental en Archéologie préhistorique délivrée par l'INSAP ou d'une licence en Géologie, Biologie ou Géographie ou d'autres licences comprenant des formations en Géologie du Quaternaire, en Géomorphologie ou en Patrimoine culturel.

Le concours est organisé suivant les étapes ci-après :

- Etude des dossiers et sélection des candidats retenus.
- Épreuve écrite en langue française autour d'un sujet en lien avec la filière.
- Épreuve orale devant un jury de professeurs spécialistes.

Le dossier de candidature¹, à déposer via le portail de l'Institut, se compose des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature (à télécharger à partir du site de l'INSAP).
- CV du candidat.
- Lettre de motivation.
- Deux lettres de recommandation.
- Copie du mémoire de licence accompagné d'un résumé en français (format PDF).
- Copie du baccalauréat.
- Copie du cycle fondamental de l'INSAP ou de la Licence ou du diplôme équivalent.
- Copie de la Carte d'identité nationale (CIN).

Les candidats désireux de se présenter à ce concours sont appelés à remplir le **formulaire de candidature** et de **déposer toutes les pièces de leur dossier via le portail de l'Institut : www.insap.ac.ma/concours.php**

NB : La liste des candidats retenus pour le concours sera affichée le mardi 17 septembre sur le portail de l'INSAP : www.insap.ac.ma/concours.php.

Sur sa page officielle

www.facebook.com/insap/rabat

et sur le site du ministère de la Culture et de la Communication –département de la Culture

www.minculture.gov.ma

Les candidats retenus devront se présenter, le vendredi 20 septembre 2019, munis de la carte d'identité nationale, à l'Institut à 8h30.

¹ Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

